

● (1410)

[Traduction]

LES COMMUNICATIONS

LA FERMETURE DE BUREAUX DES MESSAGERIES CNCP

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Madame le Président, la récente décision des Messageries CNCP de fermer un certain nombre de ses bureaux locaux, y compris celui qui est dans ma propre circonscription de Kingston et les Îles, n'est pas sans soulever énormément d'inquiétudes. Elle signifie la fin d'un service personnel, en main propre, dans bien des villages et des villes du pays. Mais c'est dans les milieux d'affaires qu'elle va se faire le plus durement sentir. Les soumissions, les contrats, les avis de changements au cahier des charges et bien d'autres effets commerciaux sont transmis par télégramme et par télex et, dans la plupart des cas, la date et l'heure d'envoi constituent une preuve admise devant les tribunaux. Les délais d'envoi revêtent souvent une grande importance sur le plan des économies de temps et d'argent et, souvent, ils sont un motif suffisant pour annuler un contrat.

A titre d'organisme public appartenant au gouvernement fédéral, les Messageries CNCP ont le devoir de mettre à la disposition des Canadiens un service national de messagerie pour leurs communications personnelles ou leurs transactions commerciales. Il faut donc que le ministre des Transports (M. Pepin) prenne les mesures nécessaires pour que le CNCP revienne sur sa décision de fermer tant de bureaux locaux.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LA PROPOSITION D'ABOLIR L'EXEMPTION FISCALE POUR LES ENFANTS

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Madame le Président, nous félicitons le Conseil national du bien-être social d'avoir proposé à nouveau de modifier les dispositions fiscales relatives aux enfants de manière à favoriser les familles qui en ont le plus besoin. Du point de vue économique, le Conseil a parfaitement raison de proposer l'abolition de l'exemption fiscale pour les enfants en faveur d'un régime universel d'allocations familiales et de crédits d'impôts au titre des enfants. De nombreux organismes sont en faveur de cette proposition. L'actuel régime d'exemption procure les plus grands avantages aux familles riches pendant qu'elle n'en accorde aucun aux familles les plus pauvres. C'est ainsi que chaque année il se perd un milliard de recettes fiscales qui pourraient servir à mettre sur pied un régime d'allocations beaucoup plus équitable. Nous approuvons la recommandation visant à abolir l'exemption régressive pour les enfants et nous favorisons l'accroissement de l'allocation familiale universelle, laquelle est taxée progressivement à mesure que s'accroît le revenu familial.

Article 21 du Règlement

Le rapport intitulé «Les allocations familiales pour tous» reconnaît que l'allocation familiale universelle est un des éléments de base du régime de sécurité sociale au Canada. Les allocations familiales assurent un revenu indépendant aux mères de famille et favorisent les dépenses de consommation. Tous les enfants canadiens sont avantagés. De nouveau, nous demandons au gouvernement de revoir à la fois ses programmes d'aide au revenu et le régime d'impôt sur le revenu de manière à assurer le maximum d'avantages aux familles, surtout à celles qui souffrent le plus de la crise du chômage et de la pauvreté.

* * *

LES ARMES NUCLÉAIRES

LA COMPARAISON DES ARSENAUX RUSSES ET AMÉRICAINS

M. Paul E. McRae (Thunder Bay-Atikokan): Madame le Président, lundi dernier, le président Reagan a déclaré que les revendications de certains groupes concernant le gel de l'armement nucléaire finiraient par «mettre les États-Unis dans une position d'infériorité militaire et morale.» Les députés se rappellent sans doute que devant un graphique sur lequel les missiles nucléaires américains apparaissaient sous forme de lignes bleues et les missiles soviétiques de lignes rouges, le président a conclu, puisque avec le temps, les lignes bleues se raccourcissaient et les lignes rouges s'allongeaient que c'était là la preuve de la supériorité des Russes.

Il a cependant omis de dire que, si les lignes rouges témoignaient de la supériorité des Russes, le gouvernement américain avait sciemment réduit le nombre de ses missiles nucléaires pour insister sur les nouveaux missiles à têtes ou ogives multiples autoguidés, capables de s'abattre sur des cibles distinctes dispersées dans une vaste région. Par exemple, un seul missile sous-marin Trident compte 24 ogives. En fait, si l'on arrondit les chiffres, les Américains possèdent environ 30 000 ogives, alors que les Russes en ont 20 000, dont 9000 et 8000 missiles balistiques intercontinentaux respectivement—seulement 300 de ces ogives lancées de part et d'autre anéantiraient les deux pays.

Le rapport annuel de 1982 du département de la défense des États-Unis explique que si les Américains ont depuis longtemps déjà perdu leur supériorité en matière d'armement, ils ne sont pas dans un état d'infériorité mais sur un pied d'égalité avec leurs adversaires. Par conséquent madame le Président, il est temps que notre gouvernement se rallie à la Chambre des représentants des États-Unis dont le comité des affaires étrangères a voté lundi à 27 contre 9 en faveur d'un gel bilatéral de l'armement nucléaire; une motion analogue figure d'ailleurs dans le rapport dit minoritaire préparé par six députés des trois partis représentés à la Chambre des communes.